



Délibération 2024.12.02

Délibération affichée
et exécutoire le :

12/12/24

Le 10 décembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2024, s’est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, DUVOUX Sylviane, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : FOURRÉ Frédérique à CHABENAT Jean-Michel, PERRICHON Didier à MÉTIVIER Philippe, TARTIÈRE Steeven à MAILLET Cécile, FORBEAU Patrice à MALASSINET Alain, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Autorisation spéciale de crédits d’investissement n°1 – exercice 2025

Vu l’article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet, sur autorisation du conseil municipal, de pouvoir engager et mandater de nouvelles dépenses d’investissement avant l’adoption du budget, dans la limite du quart des crédits d’investissement ouverts lors de l’exercice précédent, hors remboursement de la dette en capital ;

Considérant que le quart des crédits d’investissement de l’exercice 2024, calculé à partir du budget cumulé, et hors comptes 164 (emprunts) et ligne budgétaire 001 (déficit d’investissement reporté), est de 295 066,87 € ;

Sans discussion, le conseil municipal adopte à l’unanimité l’autorisation des crédits d’investissement suivants pour l’exercice 2025, qui devront être repris au budget 2025, avec un contrôle au niveau du chapitre, ou de l’opération le cas échéant, comme cela est appliqué pour les autres actes budgétaires de la commune :

Imputations budgétaires	Montant
art. 165 dépôts et cautionnement reçus	1 000 €
art. 203 frais d’études et d’insertion	2 000 €
art. 20422 subventions pers. privées – bâtiments	2 000 €
art. 2115 achat terrain rue des Récollets + frais	28 000 €
art. 2158 autres matériel et outillages techniques	15 000 €
art. 231 immobilisations corporelles en cours – marché église	230 000 €
Total autorisation spéciale n° 1	278 000 €

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe



Le secrétaire de séance,
MAUCHIEN Anne